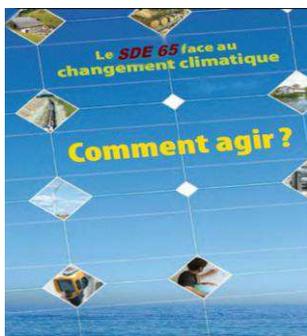




Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015



Ordre du jour

- ◆ Actualités:
 - COP21
 - bornes électriques
 - Achat d'énergie: résultat appel d'offre et mode opératoire
 - Site internet CEE
- ◆ Bois énergie
 - Réseaux de chaleur
 - Point d'information sur la filière d'approvisionnement
 - Association Gers-Hautes-Pyrénées
- ◆ Conseil en énergie partagé:
 - Développement du service



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Synthèse de la réunion:

La réunion a permis de faire le point des actions engagées par le syndicat en matière d'énergie:

- Achat d'électricité
- Mise en place d'une plate-forme CEE
- Conseil en énergie partagé
- Réseaux de chaleur bois-énergie
- Bornes de recharge de véhicules électriques

Ces actions s'inscrivent dans la loi de transition énergétique. Le SDE65 tiendra un stand les 6, 7 et 8 décembre et donnera une conférence à PARIS sur la RICE du Pic du Midi. Il sera proposé un abonnement électrique du SDE à 100% d'énergie verte.

La réunion a permis d'informer les élus sur les modes de gestion des réseaux de chaleur et sur la consolidation de la filière locale bois-énergie que le SDE pourra accompagner.



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Présents:

Président : Jean-Claude PIRON

Membres commissions:

Josette BOURDEU, référente mobilité électrique, représentée par Alain ABADIE

Ange MUR, référent économies d'énergie

Nicole VERGES, référente réseaux gaz et chaleur

François-Jean LAFFONT

Services:

SDE65: ROUCH Bruno, MAUMUS Denis

COFIR: Sven BETOIN

PNP: Eloïse DEUTSCH

Excusés:

François DABEZIES, référent marchés publics

Yannick BOUBEE, référent environnement

Jean-Bernard SEMPASTOUS, référents RICE

Bernard LUSSAN, référent filière bois-énergie

Francis DUTOUR, référent énergies renouvelables

Services:

CD65: Sébastien VIDAL, Delphine PAMBRUN



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

QU'EST-CE QUE LA COP21/CMP11 ?

La France va accueillir et présider la **21^e Conférence des parties** de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 », du **30 novembre au 11 décembre 2015**.

C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Proposition pour le SDE65: participation au salon grand public au grand Palais avec la FNCCR 6,7 et 8 décembre
Exposition sur le thème de la RICE du Pic du Midi

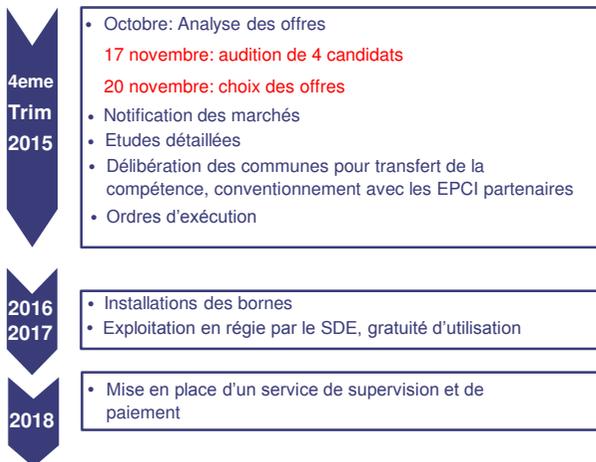


Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Déploiement d'un service de recharge de véhicules électriques:

Calendrier prévisionnel



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE 2015

LOTS	CANDIDATS RETENUS	CANDIDATS NON RETENUS
LOT 1 TARIF PROFILES > 36KVA	EDF	GDF SUEZ
LOT 2 TARIF TELERELEVE > 250 KVA	EDF	GDF SUEZ
LOT 3 ECLAIRAGE PUBLIC GRAND TARBES	EDF	DIRECT ENERGIE, GDF SUEZ

LES GAINS PAR RAPPORT AU TARIF REGLEMENTE DE VENTE (TRV)

LOT 1 (TARIF PROFILES > 36KVA) : 10 % de gain sur la facture totale TTC

LOT 2 (TARIF TELERELEVE > 250 KVA) : 11 % de gain sur la facture totale TTC

LOT 3 (ECLAIRAGE PUBLIC GRAND TARBES) : 4 % de gain sur la facture totale TTC

ENERGIE VERTE

Le marché conclu par le SDE offre 3 possibilités :

- Livraison d'électricité à 30%, 50% ou 100% d'origine garantie

PROPOSITIONS POUR SDE65

- Conférence de presse du 20 novembre 2015
- Énergie verte pour les bâtiments du SDE



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées
Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

02/10/15 → Conférence de presse Grand Tarbes – SDE65

05/10/15 → Plateforme CEE mise en ligne

06/10/15 → Formation utilisation Plateforme

Peu de projets ont été déposés sur la plateforme à ce jour.

Accès au site: <http://www.sde-65.com/>



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées
Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

◆ **Bois énergie**

- Réseaux de chaleur
- Point d'information sur la filière d'approvisionnement
- Association Gers-Hautes-Pyrénées

Exposé de Sven Bétoin de l'UR COFOR

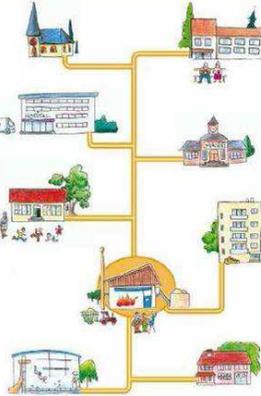
Le réseau de chaleur

Une définition technique :

- > Une chaufferie centrale raccordée à plusieurs bâtiments par un réseau de canalisations

Une définition juridique :

- > Un producteur de chaleur et deux usagers au moins juridiquement indépendants



Particularités des réseaux de chaleur au bois

Utilisation d'une énergie renouvelable :

- > TVA réduite sur les abonnements et la consommation (minimum 50% d'ENR)

- > Classement du réseau : obligation de raccordement (sous certaines conditions) des constructions neuves ou réhabilitées

Combustible solide produit localement :

- > Contraintes d'implantation des ouvrages
- > Fournisseur de proximité en capacité de sécuriser l'approvisionnement



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Avantages / Inconvénients

Intérêts :

- > Technique et environnemental
 - > Élargir le champ d'utilisation du bois énergie
 - > Une meilleure maîtrise des conditions de fonctionnement
- > Économique
 - > Mutualisation des investissements
 - > Stabilité sur le long terme du prix de la chaleur
- > Politique
 - > Positionnement du service public
 - > Accès simplifié à une ressource renouvelable

Inconvénients :

- > Un concept qui manque de flexibilité/modularité
- > Investissements importants
- > Implication du maître d'ouvrage plus importante : conduite des équipements et gestion du service



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Les montages juridiques

Un service public:

- > A caractère industriel et commercial
- > Compétence optionnelle
- > Un service facultatif pour l'utilisateur

Autorité organisatrice :

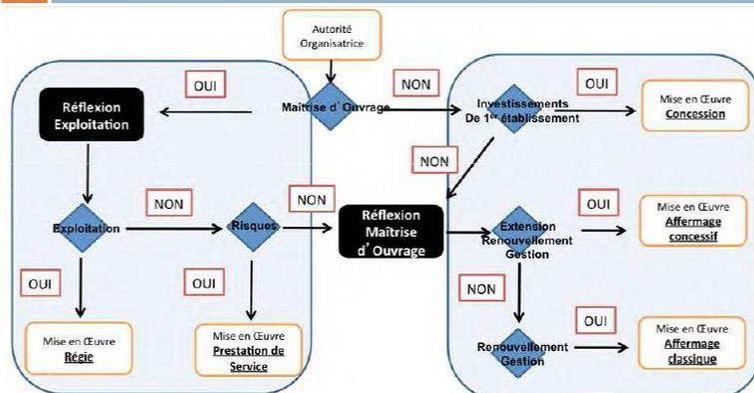
- > La commune : même si consommatrice minoritaire
- > Les intercommunalités ou syndicats mixtes (compétences de soutien aux actions de maîtrise de l'énergie)
- > Rarement Conseils Régionaux ou Départementaux

Les montages juridiques

Trois modes de gestion:

- > **La gestion directe** dite en « régie » : mise en place et gestion du service par l'autorité organisatrice
- > **La délégation de service public** : gestion déléguée à une entreprise spécialisée
 - > **La concession** : l'entreprise délégataire prend en charge l'investissement qu'elle facture à l'abonné sur la durée du contrat (environ 25 ans)
 - > **L'affermage** : l'autorité organisatrice investit, l'entreprise délégataire gère le service et reverse à la collectivité une redevance

Les montages juridiques





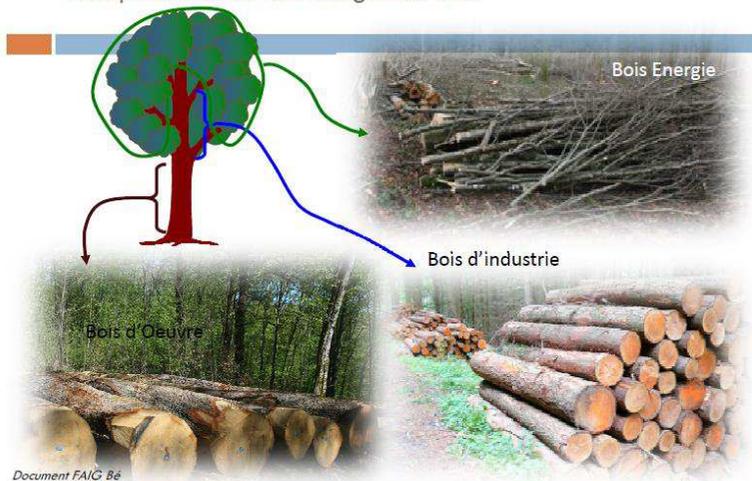
Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées
Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

**LA FILIÈRE
D'APPROVISIONNEMENT**



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées
Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

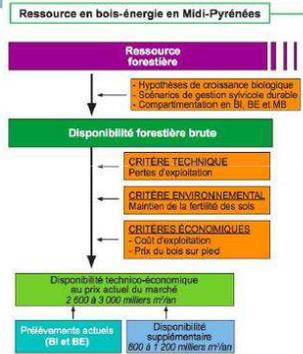
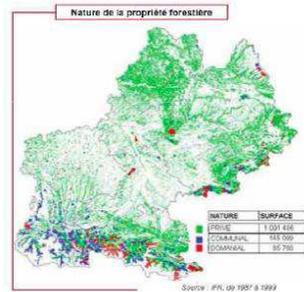
Complémentarité des usages du bois



Document FAIG Bé

Ressources forestière en Midi-Pyrénées

- La production biologique forestière
Entre 5,6 millions m³/an



Soit 650 000 tonnes de bois sec par an

NB : autre gisement possible : La biomasse agricole (taillages vignes et vergers)

112 milles tonnes de matière sèche/an

Source : IFN - Solagro

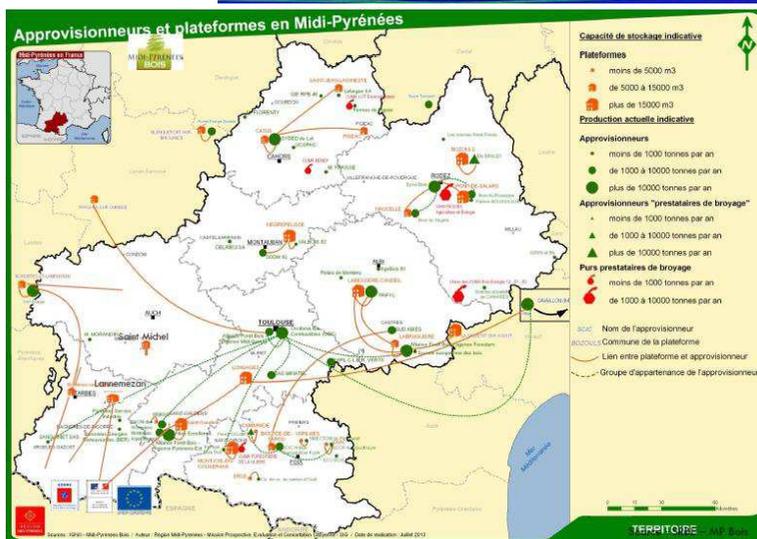
DISPONIBILITES EN BOIS

- Gisement forestier élevé
- Déchets de bois et connexes fortement utilisés en industrie ou en énergie
- D'importants obstacles à la mobilisation : morcellement de la forêt privée, accessibilité (relief et desserte), ...
- Bois d'œuvre = moteur de la filière
- Estimation actualisée par MPBois, en minimisant la concurrence avec les débouchés actuels :
 - 100 000 t. supplémentaires par an (contexte inchangé).
 - 300 000 t. supplémentaires par an avec des mesures adaptées (mieux gérer, regrouper, utiliser plus de bois, aménager, adapter les itinéraires techniques)

Source : SRBE – MP Bois

Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Organisation de l'approvisionnement sur le 65

Les fournisseurs implantés sur les Hautes-Pyrénées:

- > ONF Energie
- > ESTERA
- > VEOLIA
- > Baronnie Energies Renouvelables

Les Plateformes d'approvisionnement:

- > Borderes sur l'Echez
- > Lannemezan
- > Projet de plateforme sur le Pays des Gaves

Pour une approche concertée 32 – 65 visant à sécuriser l'approvisionnement

- > L'association de valorisation territoriale Bois Energie



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Études de faisabilité réseaux de chaleur bois-énergie engagées par le SDE65:

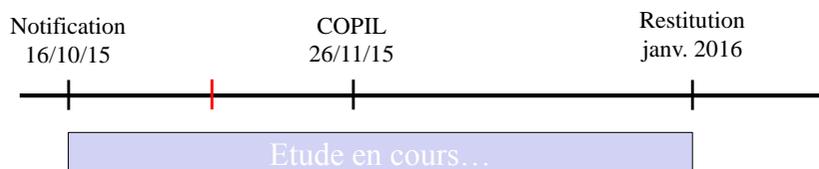
Séméac	}	CAP TERRE - Blagnac
Saint-Lary-Soulan		
Gèdre	}	INDIGGO - Toulouse
Luz-Saint-Sauveur		
Castelnau-Magnoac	→	GLEIZE ENERGIE - Tarbes
Argeles-Gazost	→	SERMET - Mérignac



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Planning d'avancement



COFIL du 26/11/15 : Présentation de l'avancement des 4 bureaux d'études



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Financement du 1^{er} poste



ADEME → 24 000 €



Parc National des Pyrénées → 9 000 €



SDE65 → 6 000 €

Cotisations collectivités adhérentes → ? €



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Cotisation collectivité

Convention de 3 ans

Collectivités	Montant de la cotisation *
Communes aire d'adhésion du Parc National	0,3 €/an/habitant
Communes hors aire d'adhésion du Parc National	0,5 €/an/habitant
Intercommunalité : Patrimoine communal	0,4 €/an/habitant
Intercommunalités : Patrimoine Intercommunal	Forfait de 1 000 € pour 1 semaine

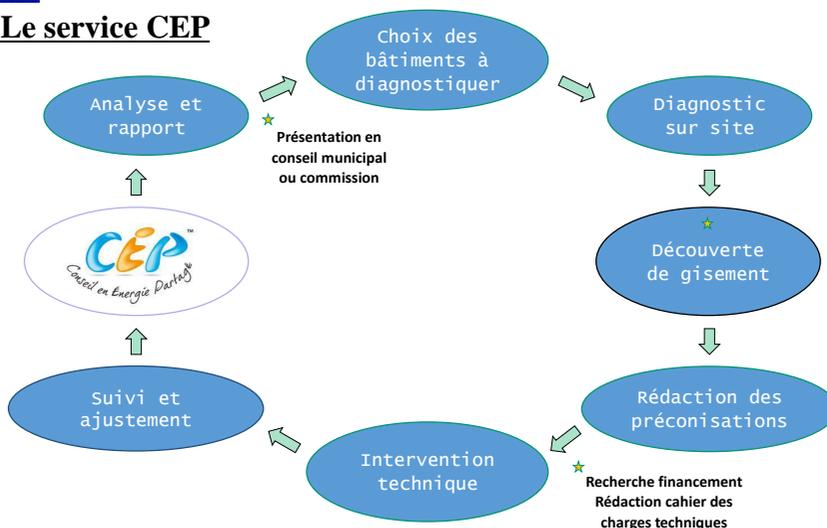
* Montant des cotisations fixé par le bureau du SDE65 du 25 septembre 2015.



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Le service CEP





Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Le service CEP

Service CEP

- Propose
- Répond
- Anime
- Accompagne

Elu référent

- Lien avec le Maire, les commissions travaux et finances (prog. budget)
- Décision(s) quant à la mise en œuvre des préconisations
- Vision globale, sollicite en amont

Un fonctionnement en mode projet

Agent référent

- Connaissance du patrimoine
- Capacité à mettre en œuvre
- Relation de proximité, lien indispensable avec le CEP



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Transition Énergétique du 5 novembre 2015

Communication

Recensement des besoins → Ensemble communes HP (sauf GT)

Courrier commun SDE65 – PNP → Communes PNP

10 Réunions Interco → Interco PNP

Courrier Interco

Déjà vu : CC Vallée d'Argeles Gazost – CC Haute Vallée d'Aure

La commune d'Arrens-Marsous a déjà signé la convention